

Compte-rendu de l'audience du Comité Central d'Action Sociale
au Cabinet de Madame ROYAL
Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
et au cabinet de Madame PINEL
Ministre du Logement et de l'Égalité des Territoires
le 08 juillet 2014

Étaient présents :

M.Noam LEANDRI : conseiller budgétaire et financier au cabinet de Mme PINEL
M.Vincent JECHOUX, conseiller social au cabinet de Mme ROYAL
Mme Dominique VARAGNE, DRH, sous directrice des politiques sociales...
Christian MAHUT, président du CCAS
Christian MATHIS, CGT
Luc DECARRIERE, FO
Évelyne POREE, CFDT
Annie HUYGHE, UNSA
Jean-Luc CIULKIEWICZ, FSU
Daniel GUIN, CGT retraités
Bruna CHANEL-OLIVE, FNASCE
Serge GRIMAUD, CGCV

La délégation était convoquée pour 9h30, la salle prévue pour la réunion était en désordre à notre arrivée, nous avons mis en place les tables et chaises nous-mêmes !

M.LEANDRI est arrivé à 9h45, en nous précisant qu'il n'avait qu'une demi-heure à nous accorder, puisqu'il devait rejoindre la ministre pour une autre réunion.

M.JECHOUX est arrivé à 10h05, et est resté jusqu'à 11h10.

Après une présentation des participants, Christian MAHUT a lu la déclaration commune avant l'arrivée de M.JECHOUX, il s'en est suivi une discussion sur les différents points soulevés.

M.LEANDRI ne connaissait pas le contenu ni l'organisation de l'action sociale ministérielle, nous lui avons expliqué le rôle du CCAS, des CRCAS et des CLAS, avant de quitter la réunion, en tant que conseiller budgétaire, il nous a indiqué que les restrictions budgétaires allaient toucher tous les domaines y compris l'action sociale, mais il a proposé de nous revoir prochainement pour prolonger cette première rencontre.

M.JECHOUX s'est montré réceptif au domaine de l'action sociale, il a paru très intéressé par sa structuration et son organisation ministérielle avec les instances locales, régionales et centrales d'une part, et avec les associations conventionnées d'autre part.

Il propose d'en faire part à la ministre du MEDDE, pour qu'elle intervienne auprès du 1^{er} ministre, afin que les textes ministériels sur l'action sociale puissent être appliqués dans les directions interministérielles (DDT-M).

Sur le patrimoine social immobilier, il s'est montré sensible à la préservation, des unités d'accueil gérées par les ASCE et, des centres de vacances du CGCV. A ce titre il a demandé que lui soit fourni les détails sur le nombre d'unités d'accueil et de bénévoles chargés de leur entretien, ainsi que du nombre de bénéficiaires.

Concernant les séjours de vacances de l'été organisés par le CGCV, il a souhaité connaître les dates et lieux des regroupements des enfants et des jeunes, et n'exclue pas la possibilité d'une visite de la ministre.

Sur l'action sociale en faveur des retraités :

Il s'est engagé à en parler avec la ministre du MEDDE, afin qu'elle intervienne auprès des ministères de la fonction publique et des finances qui gèrent les retraites de l'État, dans le but de débloquer la situation du fichier.

Il a demandé à Mme Varagne de lui préparer un projet de courrier.

La délégation a rappelé la nécessité de communiquer aux retraités du MEDDE/MLET, les informations concernant les prestations d'action sociale ministérielles, interministérielles.

Sur le suivi médical post-professionnel des retraités, il a reconnu la nécessité de leurs permettre de bénéficier d'une visite médicale, afin de détecter d'éventuelles pathologies qui pourraient survenir de nombreuses années après l'exposition aux dangers.

La délégation a demandé de maintenir ce suivi post-professionnel au sein de l'action sociale, le CHSCT n'ayant pas vocation à ce jour à prendre en compte les retraités.

Sur les moyens financiers accordés aux CLAS :

la délégation a insisté sur la nécessité de sanctuariser un budget de 1 million d'euros pour les crédits d'initiatives locales, permettant aux CLAS de mettre en œuvre des actions collectives garantissant le lien et la cohésion sociale au sein des communautés de travail.

La précision a été donnée qu'au titre de l'année 2013 la somme de 826 860 € a été consommée pour les actions d'initiatives locales, ce qui rend tout à fait réaliste la demande de porter ce budget à 1 million d'€.

De plus le nouvel arrêté, qui prévoit de pérenniser les CLAS, en donnant aux présidents(es) des temps de décharges d'activités d'au minimum 50 %, doit être accompagné des moyens financiers correspondants, pour mettre en œuvre une action sociale de proximité et de qualité.

Conclusion :

Nous sommes restés un peu frustrés d'avoir attendu 22 mois depuis notre précédente audience auprès des cabinets de nos ministères, et de rencontrer des conseillers qui n'avaient pas pris connaissance du dossier.

Cependant nous avons eu l'impression d'être écoutés, et de pouvoir donner un prolongement à cette audience, avec la communication d'informations sur les thèmes évoqués, avant la tenue d'une nouvelle réunion à la rentrée, permettant d'approfondir les sujets et d'obtenir des réponses.

Pour la Délégation du CCAS,

Christian MAHUT
Président du CCAS